

RÈGLEMENT 2797-2021

modifiant le Règlement 2771-2020 prévoyant des travaux de réaménagement et de prolongement de services sur la rue des Quatre-saisons et autorisant une dépense de 590 000 \$ et un emprunt de 488 000 \$ à ces fins

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 1^{er} mars 2021 à 19 h 30, lors de laquelle il y avait quorum.

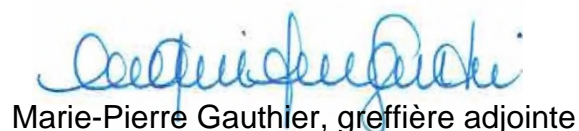
ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et Villes*, lors de la séance du lundi 1^{er} février 2021, un avis de motion a été préalablement donné et le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE la mairesse a mentionné l'objet du règlement et sa portée avant son adoption lors de la séance ordinaire du lundi 1^{er} mars 2021.

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le titre du Règlement 2771-2020 prévoyant des travaux de réaménagement et de prolongement de services sur la rue des Quatre-saisons et autorisant une dépense de 590 000 \$ et un emprunt de 488 000 \$ à ces fins [ci-après nommé : « Le Règlement »] est modifié par le remplacement, dans ce titre, du nombre 590 000 par le nombre 598 000;
2. L'article 2 du Règlement est modifié par le remplacement, à cet article, du nombre 590 000, par le nombre 598 000 ;
3. L'article 3 du Règlement est modifié par le remplacement, à cet article, du nombre 102 000, par le nombre 110 000 ;
4. L'annexe « A » du Règlement est remplacée par l'annexe « A » jointe au présent règlement;
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.


Vicki-May Hamm, mairesse


Marie-Pierre Gauthier, greffière adjointe

VILLE DE MAGOG SERVICE DE L'INGÉNIERIE	ANNEXE "A" ESTIMATION DE PROJETS
---	---

PROJET	Aménagement de la rue Quatre-Saisons		RÈGLEMENT #		
			PLANS #		
			PRÉPARÉ PAR	Carla Valencia, ing.	
DOSSIER		DATE	28-janv-21	APPROUVÉ PAR	Carla Valencia, ing.

LISTE DES PROJETS		
Quatre-Saisons	478 916,03 \$	502 801,96\$
		0,00\$
		0,00\$
		0,00\$
Déplacement de poteaux et cession	5 000,00 \$	5 249,38\$
<i>note</i>		
<i>taxe nette</i>	<i>0,049875</i>	
	SOUS-TOTAL :	508 051,34\$
	HONORAIRES PROFESSIONNELS :	89 000,00\$
	CONTINGENCES 0,0%	0,00\$
	FRAIS DE FINANCEMENT : 0%	0,00\$
	TOTAL ARRONDI :	598 000,00\$

APPROUVÉ PAR
 <small>28/01/2021</small>